

A l'attention des familles

Objet : mise en place d'un portail famille pour l'inscription et le paiement des services de centre de loisirs et de cantine

Chers parents,

La commune va assurer la gestion du centre de loisirs et de la cantine à compter du 1^{er} septembre et a donc décidé de mettre en place un portail famille, pour vous permettre d'inscrire votre ou vos enfants aux activités périscolaires et cantine en ligne.

Ce portail est disponible 7 jours sur 7, 24h/24.

Il vous permettra de :

- Créer votre dossier en ligne,
- Gérer les inscriptions des enfants aux activités,
- Communiquer avec la Mairie grâce à la messagerie intranet,
- Alimenter votre portefeuille par paiement Carte Bancaire, virement bancaire ou prélèvement préalablement à toutes réservations (obligatoire à compter du 1^{er} septembre 2024)
- Consulter vos relevés de consommation,
- Gérer vos informations personnelles : e-mail, numéro de téléphone, allergie alimentaire...

Pour cela, vous devez aller sur le site <https://parent.cantine-de-france.fr/V2/>, cliquer sur « vous êtes un nouvel utilisateur » et saisir le code **38289**.

Un tutoriel est à votre disposition en cliquant sur « aide » et en pièces jointes à ce courriel. Ce guide est également téléchargeable sur la page « Accueil / actualités » du site de la Mairie.

Une fois votre dossier famille créé, vous pourrez alors modifier vos données, ajouter un enfant, fournir au service périscolaire les éventuels documents demandés, envoyer des messages via la messagerie intranet.

Vous serez avertis par messagerie durant l'été quand les réservations de péri scolaire et de cantine seront possibles.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter en Mairie.

Mélanie JEUNET, Maire

